

COMMUNE DE LA JAILLE-YVON

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Le 27 septembre 2016 à 20 heures 30, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Pascal CHEVROLLIER, Maire.

Étaient présents : Pascal CHEVROLLIER, Jean-Jacques JUTEAU, Cécilia CUSSEAU- BRIÈRE, Mélisa VIAUX, Ghislaine BOURGEAIS, Bruno LEBRETON, Guillaume JOUIN, David LANOUE, Jean-Pierre VAUTHIER, Valérie RENOUL.

Le procès-verbal de la réunion précédente est adopté.

- COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DU LION D'ANGERS : MISE EN CONFORMITE DES STATUTS

Le conseil municipal approuve les statuts de la Communauté de communes de la Région du Lion d'Angers mis en conformité avec la prise en compte : de La Pouéze membre de la commune nouvelle d'Erdre-en-Anjou ; de la constitution du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Segréen (PETR) ; de l'intégration de la compétence sport pour la création, l'aménagement, l'entretien et la gestion d'équipements sportifs d'intérêt communautaire.

- CCRLA : AVIS SUR LA PARTICIPATION AU GROUPEMENT D'ACHAT DE TERRAINS MULTISPORTS

Le conseil municipal donne un avis favorable à la participation de La Jaille-Yvon au groupement d'achat de terrains multisports.

- TRANSFERT DE LA COMPETENCE OPTIONNELLE « ECLAIRAGE PUBLIC » DE LA COMMUNAUTE CANDEENNE DE COOPERATIONS INTERCOMMUNALES AU PROFIT DU SIEML

Le conseil municipal donne un avis favorable à l'adhésion au SIEML, de la communauté candéenne de coopérations intercommunales au titre de la compétence optionnelle de « l'éclairage public ».

- ACHAT D'UN LOT DE JARDINIÈRES A LA COMMUNE DE CHEFFES

Le conseil municipal approuve l'achat d'un lot de jardinières à la commune de Cheffes pour un montant forfaitaire de 300 €.

- ACHAT D'UN CHAUFFE-EAU POUR LE CAMPING MUNICIPAL LE PORT RIBOUET

Le conseil municipal autorise le paiement de la facture de la SARL GUET (Louvaines) pour l'achat d'un chauffe-eau gaz (travaux réalisés en urgence) pour les sanitaires du camping pour un montant de 7 725,82 € TTC.

- BATIMENT MAIRIE-ECOLE – TRAVAUX D'AMELIORATION DE LA PERFORMANCE ENERGETIQUE : CHOIX DES ENTREPRISES

Le conseil municipal retient l'entreprise SARL CHAUVIN Marcel (Tiercé) pour les travaux d'électricité-VMC pour un montant de 8 939,65 € TTC et pour le chauffage (chaudière Pellet) pour un montant de 23 363,92 € TTC, ainsi que l'entreprise SIGMA (Segré) pour les travaux de cloisons sèches – Isolation – Menuiseries extérieures pour un montant de 16 313,82 € TTC soit un total de 48 617,39 € TTC.

- ACTUALISATION DES TARIFS DE LA REDEVANCE ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas augmenter en 2017 la redevance de l'assainissement collectif qui reste à 105,00 € pour la part abonnement et à 1,50 € le m³ d'eau consommée.

- TARIF DE LOCATION DE LA SALLE DES FETES A LA CREPERIE LES DOU'SŒURS POUR L'ORGANISATION DE REPAS

Le conseil municipal fixe le tarif de location de la salle des fêtes à 0,50 € par personne pour les repas organisés par la crêperie Les Dou'Sœurs.

- BUDGET COMMUNAL : DECISION MODIFICATIVE N°2

Le budget est réajusté pour permettre de régler l'association AIDES pour le remplacement d'un agent communal en arrêt maladie ainsi que pour régler la facture de remplacement du chauffe-eau au camping, un chalet à l'école, une benne pour le tracteur et renforcer la ligne mobilier pour l'achat de mobilier scolaire.

Les délibérations peuvent être consultées dans leur intégralité au secrétariat de mairie.

- PROJET D'IMPLANTATION D'UN PARC EOLIEN : CONSTITUTION D'UN COMITE DE SUIVI :

Le conseil municipal constitue un comité de suivi du projet d'implantation d'un parc éolien composé de Pascal CHEVROLLIER, Ghislaine BOURGEGAIS, Valérie RENOUL (membres du conseil municipal) et Simon BARBE, Denis BOIVIN Jean-Marie BOUVET, François LANDERIE et Jérôme OLIVIER.

- AMENAGEMENT D'UN ESPACE MULTI-ACTIVITES : DEMANDE DE SUBVENTION A LA REGION DES PAYS DE LA LOIRE :

Le conseil municipal sollicite une subvention à la Région des Pays de la Loire dans le cadre du Pacte Régional de la ruralité.

- AMENAGEMENT D'UN ESPACE MULTI-ACTIVITES : DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE POUR LE CHOIX DU CABINET D'ETUDES POUR UNE MISSION DE CONTROLE TECHNIQUE

Le Conseil Municipal donne au Maire délégation pour passer le contrat de prestation de service de mission de contrôle technique dans le cadre du projet d'aménagement d'un espace multi-activités.

A La Jaille-Yvon, le 4 octobre 2016
Le Maire,
Pascal CHEVROLLIER

